Banques et dépositaires qui acceptent la crypto

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Un client privé a besoin de trois relations : une banque pour la monnaie fiduciaire, un dépositaire pour les jetons et, souvent, une banque qui assure les deux. La Suisse a une longueur d'avance. Sygnum et AMINA détiennent une licence bancaire et proposent la conservation, le négoce, le staking et le crédit lombard adossé aux principaux jetons. La Zürcher Kantonalbank, PostFinance, la Luzerner Kantonalbank, Swissquote, Maerki Baumann, Julius Baer et plusieurs autres banques établies offrent à leurs clients la conservation et le négoce d'une liste choisie de jetons, certaines par l'intermédiaire des plateformes B2B de Sygnum ou de Crypto Finance.[1] Les banques privées de Genève et de Zurich qui n'assurent pas elles-mêmes la conservation acceptent de plus en plus des clients dont la fortune provient d'actifs numériques et confient la conservation à un partenaire. En 2026, un client privé suisse détenant 10 millions de CHF en jetons peut les déposer dans une banque suisse avec le même relevé, le même conseiller et la même protection en cas d'insolvabilité au titre de l'art. 16 LB que ses titres.[2]

Les banques singapouriennes se sont montrées plus prudentes. DBS propose le négoce et la conservation par l'intermédiaire de DBS Digital Exchange aux investisseurs accrédités et aux entreprises clientes. OCBC et UOB se sont abstenues

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

d'offrir la conservation directe aux clients privés, tandis que Standard Chartered assure la conservation pour les clients institutionnels par l'intermédiaire de Zodia Custody.[3] Un client privé résidant à Singapour détient donc ses jetons soit auprès de la filiale singapourienne agréée d'une plateforme d'échange mondiale (Coinbase, Crypto.com, Gemini, OKX, chacune titulaire d'une licence MPI), soit auprès d'un dépositaire spécialisé agréé à Singapour, soit auprès d'une banque suisse. Cette dernière option est courante parmi les familles les plus fortunées et explique en partie pourquoi les family offices singapouriens entretiennent des relations à Zurich et à Genève. Le flux inverse, une famille suisse recourant à un dépositaire singapourien, est plus rare et répond à des besoins opérationnels en Asie.

Notes

1. Sygnum Bank AG et AMINA Bank AG (anciennement SEBA Bank AG), licences bancaires FINMA octroyées le 26 août 2019 ; Zürcher Kantonalbank, communiqué de presse du 4 septembre 2024 (lancement du négoce et de la conservation de cryptomonnaies pour la clientèle de détail) ; PostFinance, communiqué de presse du 21 février 2024 (négoce crypto via Sygnum). Partie C, chapitre III, et Partie A, chapitre III. ↩
2. Loi sur les banques, RS 952.0, art. 16, ch. 1bis (les cryptoactifs détenus pour des clients sont distraits dans la faillite de la banque s'ils sont attribués individuellement ou détenus collectivement et que la part de chaque client est clairement déterminable) ; communication FINMA sur la surveillance 06/2024 du 26 juillet 2024 (confirmant la qualification de dépôt des créances contre les émetteurs de stablecoins et le cadre de ségrégation). Partie D, chapitre IV. ↩
3. DBS Bank, communiqués de presse relatifs à DBS Digital Exchange (lancement en décembre 2020 ; ouverture aux investisseurs accrédités en septembre 2022) ; Standard Chartered, lancement de Zodia Custody à Singapour. Partie I, chapitre IV. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com